



Depuis 1892



Consignes sanitaires SRCO

Document établi le 20/08/2020

PRÉAMBULE :

Ne pas venir au club en cas de symptôme ou suspicion de symptôme (fièvre sup à 37.8, toux ...).

Chaque membre vient naviguer sous sa propre responsabilité.

Il lui appartient de respecter (ou faire respecter par les personnes dont il a la charge) les consignes sanitaires génériques (distanciation physique, lavage des mains) et les consignes sanitaires précisées en détail ci-dessous. Il en va de la santé de tous.

Les règles indiquées ci-dessous sont sûrement contraignantes mais sont de bons sens, chacun doit se sentir responsable comme tout bon marin.

Ces consignes seront amenées à évoluer en fonction de l'évolution sanitaire, du retour d'expérience sur le terrain que nous constaterons au fil de l'eau, de la vie de notre club et de ce que les membres en feront.

Le Président et la Commission Technique SRCO COVID-19 pourraient être amenés à stopper toute activité si ces consignes n'étaient pas respectées.

MASQUE

Le port du masque est obligatoire sur le site et jusqu'à l'accès à l'eau (préparation à la navigation) puis dès le retour à terre.

Les accompagnateurs devront de préférence garder le masque.

DISTANCE PHYSIQUE

Respect d'une distance physique de 1,5 mètre et de 5m² /personne



Depuis 1892



TRACABILITÉ	<p>Chaque skipper (ou la personne qu'il aura désigné pour la journée de navigation) devra noter les personnes présentes (navigantes et accompagnantes sur son bateau).</p> <p>Les listings pourront être transmis au président pour conservation, afin de faciliter la traçabilité en cas de personne infectée.</p>
PANNEAU D'INFORMATION	<p>Un panneau d'information placé, à l'extérieur du club house, sera positionné sur la terrasse pour informer sur les consignes.</p> <p>Ce panneau sera actualisé régulièrement pour tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et de notre fonctionnement.</p>
ORGANISATION	<p>Éviter les croisements dans les couloirs à l'intérieur des locaux de la SRCO</p>
CRENEAUX DE NAVIGATION	<p>Pas de restriction</p>
AFFAIRES PERSONNELLES	<p>Chaque adhérent dispose d'un sac individuel pour stocker ses effets personnels le temps de sa navigation.</p> <p>Le sac devra être stocké dans sa voiture, ou dans son bateau.</p>
PONTONS Préparation MATERIEL	<p>Pour permettre le bon respect des distances de sécurité et pour limiter les croisements et manipulations :</p> <p>1 – Eviter de se croiser sur la passerelle d'accès au ponton</p> <p>4 - La préparation des bateaux pour la navigation devra se faire en gardant la distance physique.</p>
EQUIPEMENTS VESTIMENTAIRES	<p>Utilisation de son propre équipement, ciré, coupe-vent, gilet, bottes, gants, etc ...</p> <p>Pas de prêt entre les membres (sauf si le matériel est désinfecté).</p>



Depuis 1892



BRIEFING, DEBRIEFING DISCUSSION TECHNIQUE	Briefing régates - par groupe de 15 personnes (chef de bord) maximum dans le club house, organisateurs compris ou à l'extérieur si groupe supérieur à 15 - par VHF (en mer) Discussion technique - par groupe de 15 personnes maximum dans le club house, organisateur compris ou à l'extérieur si groupe supérieur à 15
NAVIGATION Bateau Comité	Les personnes embarquées sur la vedette devront respecter les gestes barrières et la distance physique ou porter un masque si les conditions l'exigent. Le poste de pilotage de la vedette sera désinfecté après chaque utilisation.
Village de course	Il n'y aura pas de village de course pour les régates organisées par la SRCO.
PARKING	Les véhicules des membres et des participants seront garés sur le parking public du port .
POINT D'EAU	Robinets d'eau disponibles sur le ponton.

Commission Technique SRCO-COVID 19